

(L'UE rechigne à collaborer:) la Suisse perdra-t-elle l'accès au réseau européen de recherche?

06.02.2019

D'un coup d'oeil

L'accord institutionnel avec l'UE concerne uniquement les accords qui règlent l'accès au marché. La participation de la Suisse au programme-cadre de recherche actuel, Horizon 2020, et à son successeur, Horizon Europe, n'est pas vraiment concernée et devrait être dans l'intérêt des deux parties. Cependant, les décisions dans ce dossier semblent totalement politiques.

Pour ce qui concerne les possibilités d'accès aux programmes-cadre de recherche européens prévues actuellement, la Suisse a été reléguée au rang d'État tiers. À l'avenir, elle ne devrait plus être un membre associé pleinement. Cela fait une grande différence, car les États tiers ont nettement moins de droits que les membres associés. Forts de ce constat, les présidents des Écoles polytechniques fédérales (EPF) ont mis en garde contre des restrictions de la collaboration avec l'UE en matière de recherche, cette semaine à Bruxelles. À juste titre. Les enjeux sont de taille pour la Suisse:

- Les chercheurs suisses doivent se mesurer aux meilleurs. Or sans les programmes du Conseil européen de la recherche (CER), la recherche suisse perd non seulement de son éclat mais aussi de sa qualité. Les meilleurs chercheurs préféreraient s'installer dans un pays qui dispose d'un accès illimité aux programmes européens.

- La recherche suisse dépend de ses excellentes connexions avec le réseau international de la recherche. Les programmes européens approfondissent les collaborations entre chercheurs et permettent de tirer profit de synergies. Il est également important que des Suisses puissent assumer la coordination de projets, une possibilité réservée aux membres associés.
- Les entreprises ne sont pas en mesure de relever seules des défis majeurs de la recherche appliquée, il faut les aborder à l'échelle européenne. Pour des thèmes tels que l'intelligence artificielle, les nanotechnologies ou la navigation spatiale, il est indispensable que les partenaires de recherche de l'industrie et des hautes écoles collaborent au niveau européen pour pouvoir s'affirmer face à la concurrence mondiale dans le domaine des technologies. Les entreprises suisses doivent rester impliquées.
- Les chercheurs suisses sont parmi les meilleurs dans les programmes européens. Les fonds reçus dépassent souvent le montant des contributions, mais cela n'est pas décisif. Ce qui compte c'est l'accès à des projets de qualité et la mise en place de coopérations. La participation au réseau européen de recherche permet en effet des gains d'efficacité de jusqu'à 20% selon les estimations. L'accord génère ainsi un bénéfice de plus de 2 milliards de francs par an.
- Les enjeux sont également importants pour les entreprises: une recherche de premier plan joue un rôle clé pour la place économique suisse fondée sur l'innovation.

À l'heure actuelle, il faut partir du principe que la Suisse ne pourrait plus participer pleinement aux programmes-cadre de recherche européen en cas de non à l'accord institutionnel. Cette décision purement politique nuirait fortement à la recherche et à la place économique suisses. La valeur d'un accord institutionnel avec l'UE dépasse sensiblement les avantages découlant des accords d'accès au marché. Nous avons expliqué cela dans un récent [dossierpolitique](#). Les hautes écoles fédérales tout comme l'économie s'engagent en faveur de l'accord institutionnel.



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch